



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport Financier du Samedi 6 Juin 2026

Saison 2025-2026

Sommaire

Introduction.....	2
Budget Réalisé 2024-2025.....	2
Adhérents.....	2
Recettes.....	2
Inscriptions.....	2
Ventes de marchandises.....	2
Location d'arcs.....	2
Concours 3D débutants.....	3
Subventions.....	3
Autres recettes.....	3
Synthèse.....	3
Dépenses.....	3
Investissement sur la saison 24-25.....	3
Fournitures et petit équipement.....	4
Achat de marchandises.....	4
Stock textile.....	4
Engagement sportif.....	4
Dotations aux amortissements (intégrée au budget).....	4
Autres postes de dépenses.....	4
Reste à ventiler.....	4
Budget Prévisionnel 2025-2026.....	5
Révision tarif.....	5
Adhésions.....	5
Recettes.....	5
Dépenses.....	5
Conclusion.....	6



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2025-2026

Introduction

Le rapport financier s'appuie sur deux tableaux financiers :

- Le budget réalisé de la saison
 - Il s'agit d'une estimation à fin août
 - Il établit un comparatif du budget prévisionnel initial et du réalisé à ce jour.
- Le budget prévisionnel de la saison prochaine.
 - Il s'agit d'une estimation qui sera affinée en Octobre, quand nous aurons une visibilité de la réalité des inscriptions (budget révisé).

Tous les chiffres qui vont vous être présentés dans la suite de ce rapport peuvent être retrouvés dans les tableaux financiers consultables sur demande.

A noter que la saison se terminant à fin août, le budget définitif sera clos à cette date. L'ensemble des factures et des bordereaux est accessible sur simple demande.

Budget Réalisé 2025-2026

Adhérents

Le bilan en termes de nombre d'adhérents et de répartition en catégorie est disponible dans le rapport d'activité.

Le budget avait été constitué sur la base d'une stabilité des adhésions :

- Budgété 25-26 : 84 adhérents, dont 79 licenciés.
- Réalisé 25-26 : 99 adhérents, dont 88 licenciés.

Recettes

Inscriptions

Les inscriptions constituent le principal poste de recettes, il se décompose de la façon suivante :

- Les licences pour un montant de 6963€
- Les cotisations pour un montant de 10115€

Ventes de marchandises

Les ventes de marchandises d'un montant de 1389€ incluent :

- Les textiles : 330€ (au 6 juin)
- Les kits débutants : 1275€
- La buvette du concours débutant : 139,50€

Location d'arcs

La location d'arcs s'élève à un montant de 450€ pour 6 arcs loués.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2025-2026

Concours 3D débutants

Les inscriptions au concours 3D débutants représentent un montant de 384€

Subventions

Participation au bouquet provincial : 50 Euros

Autres recettes

Accueil 4 groupes de la MJV (juillet) : 720€

Synthèse

Ces recettes sont de deux types :

- Les recettes dont les sommes perçues ont vocation à être reversées,
 - Licences
 - Ventes de marchandises à prix coutants
- Les recettes qui constituent notre capacité d'autofinancement
 - Cotisations
 - Location arcs
 - Concours 3D débutants
 - Organisation de stages d'initiation

Globalement, les recettes sont supérieures au Budget annoncé il y a un an :

- Budgété 25-26 : 17650€
- Réalisé 25-26 : 20465€.

L'écart s'explique essentiellement par :

- Des cotisations plus importantes du fait de l'augmentation du nombre d'archers

Dépenses

Investissement sur la saison 25-26

Sur la saison 25-26, les investissements ont principalement concerné les postes suivants :

- Cibles 3D
- Bandes pas de tir
- Matériaux pour rambardes
- Aspirateur-souffleur
- Blasons divers

Ce poste s'élève à 2851€ (estimé à fin de saison).

A noter, tout investissement supérieur à 600€ est passé en dotation aux amortissements.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2025-2026

Fournitures et petit équipement

Ce poste regroupe les achats de matériel d'archerie pour les réparations, le petit outillage, visserie. Il s'élève à 689€.

Achat de marchandises

Il concerne les trois postes suivants :

- Kits débutants : 1378€
- Textile : aucun achat
- Buvette : 80€

Stock textile

Il a été décidé de liquider le stock, les achats de la saison prochaine se feront sur commande.

- Stock début de saison : 1216€
- Achat : 0€
- Stock à fin de saison : 0€

→ Variation de stock à fin de saison : 1216€

Engagement sportif

La compagnie prend en charge les engagements sportifs aux Championnats de France. Ils sont évalués à 587€ à fin de saison.

Concernant les frais de déplacement aux championnats de France, ils seront compensés par une attestation d'abandon de frais délivrée par l'USMV sur justificatif permettant de bénéficier d'une déduction fiscale. Cette disposition est donc sans impact sur le budget de la Compagnie.

Dotations aux amortissements (intégrée au budget)

Le budget intègre également une dotation aux amortissements qui s'élève à 3729€ se décomposant comme suit :

- Cible 3D : 407€
- Terrasse : 876€
- Cibles mousse : 2016€

Concernant les cibles en mousse, celles-ci se détériorant très rapidement, nous avons décidé de les amortir sur 12 mois d'où le montant conséquent. Une autre solution sera mise en place la saison prochaine.

Autres postes de dépenses

- Site WEB et communications : 220€



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2025-2026

- Cadeau et récompenses : 282€
- Réception/hébergement : 1262€ (estimé à fin de saison)

Reste à ventiler

En date du 1^{er} juin, le reste à ventiler s'élève à 573€, il sera affecté aux postes suivants :

- Achat de matériel pour travaux ou cibles 3D

Budget Prévisionnel 2026-2027

Révision tarif

Les tarifs des cotisations ont été reconduits.

En revanche, à titre exceptionnel, l'AG de l'USMV a voté un « appel à moins » sur le montant de l'adhésion USMV qui passe donc à 5 euros pour la saison 2026-2027 (au lieu de 15 euros prévus).

Cette décision diminue donc le montant à régler pour les archers mais n'impacte pas notre budget.

Pour la saison 26-27, les tarifs seront les suivants :

- Jeunes : 150€ (Licence et Adhésion USMV inclus)
- Adultes Compétition : 190€ (Licence et Adhésion USMV inclus)
- Adultes Club : 185€ (Licence et Adhésion USMV inclus)
- 2^e Cie : 140€ (Adhésion USMV incluse)
- + 5€ pour les non-viroflaysiens
- La réduction famille reste inchangée.

Le prix du kit débutant reste à 75€.

Le prix de la location d'arc reste à 75€.

Adhésions

Pour élaborer le budget, nous avons fait l'hypothèse de 87 adhérents, dont :

- 8 jeunes,
- 7 2^e Compagnie,
- 16 débutants (jeunes et adultes).

Recettes

Sur la base des adhésions prévisionnelles, le budget des recettes s'élève à 18105€.

Ces recettes sont de deux types :

- Les recettes dont les sommes perçues ont vocation à être reversées, 8000€ :
 - Licences : 6300€
 - Ventes de marchandises (kits débutants, textiles) : 1700€
- Les recettes qui constituent notre capacité d'autofinancement, 10105€ :



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2025-2026

- Cotisations : 8755€
- Location arcs : 750€
- Initiation : 600€

Notre capacité de financement sera équivalente à celle de cette saison.

Dépenses

L'ensemble des postes de dépenses sont tous présentés dans le tableau financier et restent similaires à cette saison.

Les principaux postes sont les suivants :

- 1200 € sont affectés au poste « Équipement » pour l'achat des équipements liés à la pratique (arcs, blasons...)
- 3400 € sont affectés au poste « Matériel » pour l'achat des cibles 3D, du Stramit et matériaux de rénovation des parcours ou installations

Le budget intègre également une dotation aux amortissements qui s'élève à 1885€.

Conclusion

Le budget de la saison en cours (2025-2026) sera clôturé à l'équilibre.

Les capacités de financement sont essentiellement basées sur les cotisations qui représentent la moitié des inscriptions, l'autre moitié étant reversées à la FFTA pour les licences et à l'USMV. Elles sont complétées par les locations d'arcs et la recette des séances d'initiation.

Le budget de cette saison nous a permis de réaliser les travaux d'entretien nécessaires et l'achat de cibles 3D.

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre, 500€ de résultat desquels il faudra déduire la redevance USMV de l'ordre de 491€. Les hypothèses prises pour son élaboration basées sur une quasi-stabilité du nombre d'adhérents sont réalistes.

L'organisation d'événements ou stages d'initiation peut apporter un complément de financement notamment pour l'achat de 3D mais ne peut se faire qu'avec le concours de tous les membres de la compagnie.

A noter que les 5€ de cotisation par adhérent à l'USMV ne sont pas comptabilisés dans ce budget mais sont sans impact puisque les sommes perçues sont reversées à l'USMV. Enfin, ce budget prévisionnel a été envoyé à l'USMV, il est validé en Conseil d'Administration de l'USMV.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2025-2026

Nous sommes évidemment à votre disposition pour de plus amples informations.

La Trésorière de la Compagnie,
Odette Gallissot